

5 novembre 2024

Procès-verbal du Conseil d'école.

Membres :

Enseignants :

M. Marc AUBERTIN, Directeur
Mme. Virginie LECOMTE
M. Sébastien GENDERA
Mme. Mylène MAFFEIS
M. Jérôme STRACH
Mme. Charline GUTH

Représentants municipaux :

M. Antoine FALCHI, Maire
Mme Audrey VIAL, Adjointe au Maire

Parents d'élèves élus :

Mme. Maeva DUBOIS JULIEN
Mme. Cynthia FORICHON
M. David GAUTIER
Mme. Julie IRTHUM
Mme. Julie CARPENTIER

Membres excusés :

Mme. Audrey FIORINI
Mme. Déborah VALOGGIA
Mme. Claire GIUA

Ordre du jour.

- Présentation de l'équipe enseignante.
- Présentation des parents d'élèves élus.
- Rappel du rôle du conseil d'école.
- Charte de laïcité.
- Règlement intérieur de l'école.
- Effectifs actuels.
- Projet d'école.
- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité.
- Projet de sortie avec nuitées
- Entretien de l'école, travaux réalisés ou/et à prévoir dans l'école.
- Remerciements.
- Bilan financier.

La séance débute à 16h30. Les points de l'ordre du jour sont successivement abordés.

Le Président de la séance prie l'assemblée de bien vouloir excuser Mme Nathalie SOMMERLATT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Hayange.

1. Présentation de l'équipe enseignante.

L'école compte 7 classes. Huit enseignants interviennent dans celles-ci.

CP, Mme. LECOMTE, 19 élèves
CP-CE1, Mme. MAFFEIS, 17 élèves
CE1, M. AUBERTIN – Mme. DE ALMEIDA, 17 élèves
CE2, Mme. GUTH, 25 élèves
CM1, Mme. FIORINI, 20 élèves
CM1-CM2, M. STRACH, 19 élèves
CM2, M. GENDERA, 19 élèves

S'ajoutent également :

- Mme Vanessa MUZZIN, Maîtresse E du RASED
- Mme. Sabine VITETTA, AESH.
- Mme. Stéphanie RENAUD, AESH.
- Mme. Isabelle HOFFMANN, intervenante en Religion catholique.

2. Présentation des parents d'élèves élus.

Ont été élus lors des élections du 11 octobre 2024 :

Mme. Maeva DUBOIS JULIEN, Mme. Cynthia FORICHON, M. David GAUTIER, Mme. Déborah VALOGGIA, Mme. Claire GIUA, Mme. Julie IRTHUM, Mme. Julie CARPENTIER.

3. Rappel du rôle du Conseil d'école.

Les articles 17 et 18 du BO spécial n°9 du 3 octobre 1991 indiquent le rôle du Conseil d'école ainsi que son fonctionnement. Une copie de ces articles est distribuée aux élus.

4. Charte de la laïcité.

La charte de la laïcité à l'école est affichée à l'entrée de l'école, chacun peut s'y référer si nécessaire. Une copie de la charte est distribuée aux élus.

5. Règlement intérieur de l'école.

Le règlement de l'école est le règlement type départemental adapté aux conditions d'entrées et de sorties des locaux. Ce règlement est agrémenté d'un règlement des espaces collectifs.

Ces documents sont présentés en annexe. Le règlement est validé par l'ensemble des membres du conseil.

6. Effectifs actuels.

L'école compte 136 élèves.

7. Projet d'école.

Le projet d'école porte sur 3 points.

- L'Éducation au développement durable : les élèves sont encore peu informés de tous les problèmes liés à l'environnement et au développement durable, même s'ils ont quelques connaissances sur le sujet.
- Le développement du vécu au niveau culturel : les élèves sont culturellement peu favorisés. Ils n'ont que peu d'occasions, au niveau parental, de se rendre dans un musée ou une salle de spectacle et de découvrir le(s) domaine(s) artistique(s).
- La résolution de problèmes : domaine régulièrement travaillé mais dont les résultats aux évaluations restent décevants. Une mise en place d'une activité systématique avec créneau dédié définie lors de la participation de l'école au programme de constellation mathématique est pérennisée.

Ces trois points sont donc travaillés.

Pour le premier point, le projet autour de la création d'un arboretum est relancé cette année, la plantation se déroulera le 14 novembre pour les élèves de CP. Le suivi des arbres plantés l'année dernière concernera les élèves de CE1, CE2, CM1 et certains élèves de CM2.

Pour le deuxième point, une action a déjà été effectuée. Cette action à visée historique a concerné les élèves de cycle 3 qui ont pu visiter l'exposition sur les 80 ans de la libération de Boulanges en collaboration avec la bibliothèque municipale. Des élèves de la classe de CM1/CM2 ont également participé à la commémoration organisée par la municipalité le weekend précédant la visite.

Des rendez-vous culturels sont déjà prévus. Les classes de CP/CE1, CE1, CE2 et CM1 assisteront à un spectacle en avril à l'Arche de Villerupt, les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 sont engagées dans le concours Mosel'lire en collaboration avec la bibliothèque municipale. Toutes les classes sont engagées dans un partenariat avec cette même bibliothèque concernant la littérature et les écrits en langue française. Les classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 participeront à une séance de cinéma délocalisée du festival du film italien de Villerupt le 8 novembre 2024. Pour finir, les élèves volontaires participent à un « atelier chorale » dont l'objectif final est un spectacle prévu le 13 juin 2025.

Ces mêmes élèves pourront participer à une manifestation organisée en mai par le centre socio culturel « Le Sillon », qui prépare une fête aux autrices.

Pour ce qui est de la prise en charge des prestations, des demandes d'aides seront faites à l'association de parents d'élèves et une contribution financière sera demandée aux parents.

Pour le troisième point, des activités spécifiques ont été mises en place pour améliorer les résultats en résolution de problèmes. Elles consistent en des activités quotidiennes basées sur plusieurs méthodes qu'elles soient traditionnelles sur papier ou vidéoprojetées. Citons, par exemple le projet « Maths hebdo » qui propose pour tous les niveaux des séries de problèmes sur un thème hebdomadaire.

8. Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est mis en place. Aucun changement n'est à constater depuis l'année dernière. Un exercice d'évacuation incendie a été effectué. Un exercice intrusion/attentat a été effectué. Les comptes-rendus sont transmis aux autorités compétentes via le service informatique dédié.

9. Projet de sortie avec nuitées

M. Gendra et M. Strach organisent une classe de neige avec leurs élèves de CM. Cette sortie demande une organisation et un travail de tous les instants.

M. Gendra présente les grandes lignes du projet.

La sortie est programmée du 9 au 15 mars 2024 à Valloire. Le montant global est important. Les enseignants comptent sur les actions de l'association « les petits boulan'joie » pour capitaliser une somme conséquente, somme qui sera déduite de la participation financière des parents.

L'école compte également sur la municipalité pour le versement d'une subvention qui aidera au financement de cette sortie.

10. Entretien de l'école. Travaux à prévoir dans l'école.

Des problèmes de chauffage sont récurrents depuis l'arrivée de l'automne. Chaque année, la situation est la même ; mais cette année la réaction de l'entreprise chargée du fonctionnement et de la régulation du chauffage est beaucoup moins efficace. Ne pourrait-on pas lui demander d'être plus réactive ?

Depuis plusieurs semaines une nouvelle pompe à chaleur a été mise en service. Elle fait un bruit anormal et provoque des vibrations dans l'école. Cela est insupportable. S'ajoute à cela, une ventilation du périscolaire qui, elle aussi, fait un bruit très marqué. L'équipe enseignante demande à ce que ces problèmes soient réglés. M. le Maire répond que la société gérant le chauffage a été prévenue et qu'une solution est recherchée.

Un ordinateur de la salle informatique a été confié en mai dernier au technicien informatique. Il a été récupéré en septembre mais ne fonctionne pas. Pourrait-on demander au technicien de faire une réparation rapide et un essai sur site ?

L'entretien des locaux est enfin correct. Le nouveau personnel d'entretien est plus efficace que l'ancien. Cependant, la gestion des déchets reste problématique, des sacs d'ordures ménagères se retrouvent dans les containers de tri, des poubelles de classes sont réunies et finissent dans le même lieu.

Par ailleurs, les sanitaires doivent être détartrés de même que tous les robinets.

Les chasses d'eau des toilettes des filles sont défailtantes. Comme demandé depuis un grand nombre d'années, une réparation voire un remplacement des mécanismes semble nécessaire pour éviter un gaspillage d'eau.

11. Remerciements

Le Président du conseil remercie la municipalité pour la mise à disposition de budgets qui permettent le bon fonctionnement de l'école.

12. Bilan financier

Sur le compte de L'ASE Ecole Victor Hugo : 2779,34 € dont 1001,83 € destinés à la classe de neige.

Remarque :

Les enseignants utilisent la salle RIOM pour les séances d'EPS. Généralement l'école est prévenue de son indisponibilité, mais à plusieurs reprises, alors qu'il devait être possible de l'utiliser, les enseignants ont trouvé une salle occupée par du mobilier ou des personnes. L'équipe demande donc que les occupations de cette salle soient plus clairement établies.